

PRALONG



Bulletin Communal

2025

Le mot du Maire



Chers habitantes et habitants de Pralong,

L'année écoulée s'est inscrite dans un contexte national et international marqué par l'appréhension, l'incertitude et l'inquiétude. Ces turbulences rendent difficiles toutes projections sereines vers l'avenir tant les défis sont nombreux et où l'individualisme semble parfois l'emporter sur le sens du collectif. Pourtant, nous avons en nous toutes les ressources pour réussir ensemble, ici, dans notre belle commune.

Face à ces enjeux, Pralong a su garder le cap. Fidèle à ses valeurs, notre commune a poursuivi son engagement pour améliorer le quotidien de chacun, tous âges confondus, en apportant des solutions concrètes et durables.

Parmi les priorités de cette année, la maîtrise des dépenses

Pralonaises, Pralonais,

énergétiques a été au cœur de notre action. L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie constitue une avancée majeure : elle permet non seulement d'alimenter le bâtiment communal, mais aussi de répondre aux besoins énergétiques des autres infrastructures de la commune. Couplée à l'isolation renforcée de nos bâtiments, cette initiative contribuera à réduire significativement nos coûts énergétiques et à anticiper les contraintes budgétaires de demain.

La sécurité routière reste un sujet de préoccupation. Malgré les efforts, certains axes routiers continuent de poser problème, avec des vitesses excessives et un non-respect des règles du code de la route. Ces comportements mettent en danger des vies humaines. Il est impératif que chacun prenne conscience de sa responsabilité. Le respect des règles de civisme et de sécurité est non négociable.

Face à ces défis, l'avenir de Pralong n'est pas morose. Nous avançons à notre rythme, celui d'une commune rurale responsable, où chaque décision est discutée, chaque solution pensée pour le bien commun.

Notre objectif est simple : que chaque habitant se sente bien ici, en toute tranquillité, quiétude et sérénité.

Par ailleurs, notre commune continue de cultiver un art de vivre fondé sur la convivialité et la cohésion intergénérationnelle. Ce bien-être se traduit au quotidien. Les générations se croisent et se retrouvent sur des actions diverses et variées où chacun y retrouve des moments de convivialité et de partage.

Ce « bien vivre » à Pralong, nous le devons à l'engagement de nos associations, à la générosité de leurs bénévoles, et à notre personnel communal qui œuvre chaque jour, souvent dans l'ombre, pour améliorer notre quotidien.

C'est avec une immense joie et au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal que je vous adresse, à vous et à vos proches, nos vœux les plus sincères pour cette année 2026 : santé, bonheur, réussite, sérénité et partage.

Bien à vous, Pierre Garbil

Vœux 2026

La municipalité est heureuse d'inviter tous les pralonais, pralonaises ainsi que les nouveaux arrivants à la cérémonie des vœux le vendredi 9 janvier à la salle d'animation à partir de 19 heures.

Renseignements pratiques

Employés communaux

Mme Delphine BRUNEL assure le secrétariat de mairie.
M. Frédéric GRANDPIERRE est chargé de l'entretien de la commune.
Mmes Sandrine TRONEL et Emilie PERNIL ont en charge l'entretien des bâtiments communaux, le service des repas, la garderie et l'entretien à l'école.

Assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Communauté d'Agglomération Loire Forez a la compétence assainissement. C'est elle qui détermine les tarifs de redevance et de droit au branchement. Nous rappelons qu'il est interdit de raccorder les eaux pluviales sur le réseau d'assainissement.

Salle d'animation rurale

Le montant de la location pour les habitants de la commune est de 380[€], pour les habitants de Chalain d'Uzore et Champdieu de 550[€] et pour les habitants hors de ces communes de 750[€].
Location de la vaisselle : 50[€] et du matériel audiovisuel : 60[€]
La caution est de 2500[€] pour la salle et 1000[€] pour le matériel audiovisuel.

Renseignements et réservation au secrétariat de mairie :
Tél 04 77 97 17 45

Protection des personnes vulnérables

La mairie tient et actualise les registres communaux destinés à inscrire les personnes âgées (de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail) et les personnes handicapées qui en font la demande. Ce dispositif permet de favoriser une intervention rapide et mieux ciblée lorsqu'un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (en cas de canicule par exemple). N'hésitez pas à contacter la mairie pour davantage de renseignements.

Arrosage

Se référer à l'arrêté préfectoral (renseignement en mairie)

Déneigement

En cas de chutes de neige, le déneigement est assuré par l'employé communal. Par contre, celui des entrées de propriétés, des trottoirs et des voies privées reste à la charge des propriétaires et des locataires et engage leur responsabilité.

Urbanisme

Pour tous vos travaux de constructions, de rénovations, de modifications de façades etc., vous devez prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la marche à suivre. Possibilité de faire appel à un «architecte conseil».

Lien pour déposer un dossier d'urbanisme : <https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

SERVICES PUBLICS

- **PÉRÉFECTURE** : 04.77.48.48.48
- **MAIRIE** : 04.77.97.17.45
contact@mairiepralong.eu
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi et Mardi 8h30 à 14h
Jeudi 14h à 17h Vendredi 14h à 17h
PERMANENCES : M. GARBIL,
M. NIELACNY, Mme DUPUY,
M. BLANC, Mme GAREL
reçoivent sur rendez-vous.
- **ÉCOLE DE PRALONG** : 04.77.97.14.76
- **PÉRISCOLAIRE** : 04.77.82.15.05
periscolaire@mairiepralong.eu
- **ASSISTANTE SOCIALE** :
Mme Laure EYRAUD : 04.77.96.57.23
Espace Action et Santé
53 rue de la République MONTBRISON

INFOS PRATIQUES PRALONG

- **BIBLIOTHÈQUE**
Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Jeudi 17h30 à 19h
Vendredi 16h à 17h30

- **CABINET D'OSTÉOPATHIE DE PRALONG**

06.49.95.81.99

INFOS PRATIQUES

- **SERVICE DE L'EAU LOIRE-FOREZ**
04.26.54.70.90 43
eaupotable@loireforez.fr
- **ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU - SAUR MONTROND LES BAINS**
SERVICE DÉPANNAGE : 04.69.66.35.09
COMPTEUR (Résiliation, ouverture, mutation)
04.69.66.35.00
- **ÉLECTRICITÉ (ENEDIS)** : 09.72.67.50.42
- **DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE**
LA LOGE SAVIGNEUX : 04.77.58.78.69
Service gratuit- Présenter un justificatif de domicile
- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES** : 0800.881.024
(Appel gratuit depuis un poste fixe)
orduresmenageres@loireforez.fr
- 43 SERVICE DE L'EAU LOIRE-FOREZ :
04.26.54.70.90 43

Correspondante locale de la Tribune le Progrès

Pour toutes annonces de manifestations, travaux, portraits, médailles, retraités, agrandissement ou installation d'entreprise, naissance, mariage...

Vous pouvez contacter :

Mme Aline Epinat Maillavin
par mail alinecyrilflobapt@sfr.fr
ou 07 78 81 55 66.

Elle vous appellera.

Fichier Population

Pour nous permettre la mise à jour régulière du fichier population, nous demandons aux personnes qui arrivent ou quittent la commune de bien vouloir avertir la mairie. Merci.

Cimetière

Les familles des défunts sont priées de bien vouloir entretenir les tombes. La mairie se réserve le droit de reprendre les concessions en état d'abandon.

Travaux et investissements

Réalisations 2025

- ↗ Réfection des canalisations d'eau et de la chaussée chemin des Ecoliers. Installation de candélabres solaires.
- ↗ Installation d'un mât solaire à Rangon et d'un à la Zone industrielle de Montoisel.
- ↗ Enrobé de la chaussée route des Hérons.
- ↗ Désherbage mécanique des allées du cimetière.
- ↗ Entretien des chemins communaux.
- ↗ Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la mairie.
- ↗ Entretien des bâtiments de l'école.
- ↗ Achat d'un tableau numérique pour la classe de Mme Darnis.
- ↗ Réaménagement des postes de travail des employés communaux de l'école.
- ↗ Réfection des marquages au sol dans le bourg.
- ↗ Réalisation d'un enrobé le long de la salle des fêtes.
- ↗ Remplacement au cimetière du point d'eau potable par l'eau du Canal. Le robinet étant à présent sous abri.



Travaux prévus en 2026

- ↗ Reprise de la chaussée du chemin de Rangon.
- ↗ Enrobé sur une partie du chemin de Grandchamp.
- ↗ Rénovation de la croix du cimetière, ainsi que du mur d'enceinte.
- ↗ Réaménagement du chemin des Gouttes

Décès

- PINAY Eugénie**
décédée le 16 janvier 2025
- CHAZELLE Didier**
décédé le 25 janvier 2025
- VAILLANT Sylvie**
décédée le 02 juillet 2025
- POMMIER Nathalie**
décédée le 11 juillet 2025



Naissances

- BRUOT Janine**
le 25 avril 2025
- DUPORT MALBOEUF Hélène Angelle**
le 30 avril 2025
- KOLLER Nathan Owen**
le 03 mai 2025
- HINDERCHIED Ayden**
le 25 juillet 2025
- GARAMPAZZI CANDEL Lény Patrick Philippe**
le 27 octobre 2025

Mariages

- BURNICHON Laetitia et LESTRA Julien**
le 21 juin 2025
- MALET Fabiola et GARBIL Guillaume**
le 30 août 2025

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ELECTIONS MUNICIPALES

Nouveau mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants
loi du 21 mai 2025

LE 15 ET LE 22 MARS 2026

BON A SAVOIR

06 février 2026: date limite pour vous inscrire sur la liste électorale.
Vérifiez votre inscription

- en ligne sur servicepublic.fr/verifier votre inscription
- ou directement en mairie

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez faire une procuration

- en ligne si vous avez une identité numérique certifiée
- ou en gendarmerie.

LE JOUR DES ELECTIONS

Présentez votre carte électorale.

Si vous ne l'avez pas, vous devez pouvoir justifier de votre identité mais la carte d'identité n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 1 000 habitants

BULLETINS NON VALIDES

A Pralong, la liste doit comporter 15 personnes
Un minimum de 13 et un maximum de 17 personnes est accepté

DESORMAIS RAYER OU RAJOUTER DES NOMS = BULLETIN NUL

LES RESULTATS

Une liste est élue dès le 1er tour si elle obtient la majorité absolue

Majorité absolue = moitié des suffrages exprimés

Suffrages exprimés =
Nombre de votants
- Bulletins blancs
- Bulletins nuls

Si non, il y a un 2ème tour pour les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1er tour.

Désormais les sièges du conseil doivent être répartis

La liste qui a remporté le plus de voix prend la moitié des sièges

L'autre moitié des sièges répartie Proportionnellement entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des voix

RECENSEMENT

Cette année, Pralong réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune : Mme Maëva PINAY ou M. Laurent MOULIN vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**
- Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier **les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement
de la population 2026

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?
Pour connaître votre **type d'habitation**, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?
Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?
Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)

... mes habitudes de vie ?
Pour connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ?
Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Recensement
de la population 2026

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale (le logement que vous occupez quotidiennement).

Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger.
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne.
Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile.
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire.
(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur le-recensement-et-moi.fr

2025 | 4

VIE COMMUNALE

RACONTE-MOI TON MÉTIER

Focus sur le métier de secrétaire générale de mairie à valoriser !

Maillon incontournable des communes rurales, le secrétaire général de mairie est l'appui juridique et technique du maire et des élus. Ce métier polyvalent, enrichissant mais aussi méconnu est indispensable au bon fonctionnement de la mairie.

Delphine Brunel secrétaire de mairie de Pralong témoigne de son métier : son parcours, ses missions, le binôme qu'elle constitue avec le maire, les difficultés du poste mais également son attachement à cet emploi stratégique pour notre petite commune de Pralong.

Peux-tu nous présenter ton parcours et ce qui t'a amenée à devenir secrétaire générale de mairie ?

Après une maîtrise en AES, j'ai débuté dans le secteur privé avant d'intégrer la fonction publique territoriale en 2013, à La Chapelle-en-Lafaye. J'y ai découvert un métier passionnant par sa polyvalence. J'ai réussi les concours qui m'ont permis d'être titularisée. J'ai rejoint Pralong en 2022 et depuis 2025 j'assure les fonctions de secrétaire générale de mairie sur le grade d'attachée territoriale.

Quelles sont les principales missions d'une secrétaire générale de mairie ?

Souvent qualifié de "couteau suisse", le secrétaire général de mairie agit dans l'ombre pour que tout fonctionne : préparation des conseils municipaux, budget, comptabilité, ressources humaines, marchés publics, état civil, élections, urbanisme, cantine.... C'est un poste très technique, à la fois juridique, administratif et humain. Ce qui me tient à cœur, c'est de rendre l'information claire pour tous, élus et habitants, car le langage administratif ressemble parfois à une langue étrangère !

Tu travailles en étroite collaboration avec le maire : comment fonctionne ce binôme au quotidien ? Et avec les élus, comment s'organise le travail ?

Je suis un peu "l'outil d'aide à la décision" du maire et des élus. Ce n'est pas « Dis Siri » ou « Hey Google », mais plutôt « Dis-moi Delphine ». Nous échangeons en permanence pour que les décisions prises par les élus le soient en toute légalité et dans l'intérêt des habitants.



Quelles qualités faut-il, selon toi, pour exercer ce métier ? Quels sont les défis que tu rencontres dans ton poste notamment avec la complexité croissante des démarches administratives ?

Organisation, polyvalence et sens du service public sont les qualités fondamentales ! Une journée peut passer, du budget à un arbre tombé sur la route, d'un dossier d'urbanisme à un acte de décès... Il faut savoir prioriser pour pouvoir tout gérer sans se faire déborder. Le métier évolue sans cesse, au rythme des lois et des réformes. Il faut se former et s'informer régulièrement. C'est exigeant, mais jamais monotone.

Comment ton rôle a-t-il évolué au fil des années ?

Le contact humain reste essentiel, même si la mairie reçoit moins de monde et que beaucoup de démarches se font désormais en ligne. À Pralong, nous tenons à ce que chacun puisse accéder aux services publics à sa convenance : en ligne ou pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Le métier reste isolé mais évolue grâce au réseau des secrétaires de mairie mis en place par le Centre de Gestion de la Loire, qui permet de partager pratiques et outils. J'en suis d'ailleurs la référente pour l'arrondissement de Montbrison.

Enfin, que dirais-tu à une personne qui voudrait se lancer dans ce métier ?

C'est un métier passion, riche et exigeant, où l'on apprend tous les jours et où chaque action a un impact concret sur la vie de la commune.

VIE COMMUNALE

RÉFLEXION SUR LA CONTINUITÉ DU RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG.

Après diverses rencontres informelles avec Monsieur Guéraud d'Humières, sous-préfet de Montbrison, ce dernier a souhaité nous rencontrer à la mairie de Pralong le 2 avril dernier afin de mieux connaître notre commune.

Au cours de nos échanges et après visite du centre bourg, une réflexion pouvant conduire à la poursuite des travaux de rénovation de l'îlot central constitué de l'ancienne salle des fêtes et des bâtiments annexes. Monsieur le sous-préfet nous a guidé dans une approche qui jusqu'alors était inconnue pour nous. Compte tenu de la complexité de ce dossier, il nous a orienté vers les services préfectoraux avec l'aide de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Cette dernière a mandaté le cabinet d'architecte JASP de Lyon en précisant que ces prestations seront totalement prises en charge par les services de l'Etat sans aucun reste à charge pour la commune. Cette opportunité qui s'offre à Pralong a rapidement fait l'unanimité auprès des élus.

Après un premier contact avec le cabinet JASP, plusieurs orientations ont été présentées en fonction des



particularismes locaux. L'absence de bâtiments classés à Pralong a grandement facilité les échanges entre les élus et l'architecte urbaniste.

Un réaménagement de cette ampleur se devait d'être présenté à la population, ce qui fut fait le vendredi 26 septembre dernier à la salle d'animation rurale.

Parmi les personnes présentes, chacun a pu s'exprimer librement. Toutes les remarques formulées ont été entendues.

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

En ce 8 mai 2025, la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale a réuni, anciens combattants, portes drapeaux, élèves de l'école de Pralong, élus du conseil municipal, et habitants de la commune.

Sous le regard ému des anciens combattants, les enfants rassemblés autour du monument aux morts, ont chanté "La Marseillaise".

Chaque année, le 8 mai et le 11 novembre sont l'occasion, lors des commémorations, de rendre hommage à nos combattants et nos soldats et d'honorer la paix retrouvée.



VIE COMMUNALE

MARCHE DU TÉLÉTHON

Le 16 novembre 2025, s'est déroulé la 22^{ème} marche au profit du Téléthon organisée par Rando Loisirs Montbrison en collaboration avec objectif T (Téléthon Montbrison).

Les organisateurs ont choisi la campagne de Pralong. Les 5 circuits de 7 km à 28 km permettaient à chacun de participer en fonction de ses capacités.

Malgré le temps pluvieux, les randonneurs sont arrivés tôt pour silloner les sentiers de Pralong et des communes voisines.

Comme tout effort mérite réconfort, des ravitaillements copieux attendaient les marcheurs sur chacun de ces circuits sans oublier l'assiette chaude offerte à l'arrivée.



Chaque marcheur a fait un grand geste pour le Téléthon tout au long de la journée

Nous tenons à remercier tous les bénévoles présents.

4^{ème} EXPO AUTO MOTO RÉTRO

Samedi 27 septembre, dans le cadre de la fête patronale, de nombreux amoureux de véhicules anciens s'étaient donnés rendez-vous sur le parking de la salle d'animation rurale.

Malgré le temps maussade, près de quarante véhicules étaient exposés pour le plus grand plaisir des pralonais. Les clubs locaux étaient très bien représentés. La doyenne des autos, une Peugeot 301 de 1936 avait à nouveau fait le déplacement depuis la commune d'Arthun où elle est particulièrement bichonnée par son propriétaire.

Toutefois, nous ne pouvons que déplorer l'absence de motocyclettes et mobylettes qui pendant de longues années ont pourtant été les premiers moyens de locomotion. En effet, une seule moto pralonaise parfaitement restaurée par son propriétaire est présente chaque année sur le plateau ainsi qu'une mobylette dans "dans son jus".

On ne pourra que regretter que les nombreux rassemblements organisés ici ou là et sans concertation par les clubs autos ou les municipalités souvent aux mêmes dates conduisent à la dispersion des exposants et à la perte d'intérêt de ce type de rencontre.

A notre grand désespoir, une cinquième édition en 2026 paraît pour le moins compromise.



SOLIDARITÉ AVEC ROCHE-EN-FOREZ

Le 1^{er} juin dernier, la commune de Roche-en-Forêt, nichée au cœur de la Loire, a été frappée de plein fouet par une tempête d'une rare violence.

Toitures arrachées, arbres déracinés, coupures d'électricité... Face à ces dégâts considérables, la municipalité a lancé un appel aux bénévoles pour venir nettoyer le samedi 7 juin le village.

Un élan de solidarité remarquable s'est alors mis en place. De nombreux habitants de notre commune ont répondu présents pour dégager les routes et sécuriser les zones dangereuses.

Grâce à cette mobilisation de tous, Roche-en-Forêt a pu faire face à cette épreuve et prouve une fois de plus que l'entraide et la solidarité sont au cœur de la vie de nos communes.



VIE COMMUNALE

INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE



Le 8 février 2025, la commune a inauguré la rénovation énergétique de la mairie et de l'école, en présence de nombreux élus, des habitants et des partenaires du projet.

Cette cérémonie marque l'aboutissement d'un chantier ambitieux.

Avant les prises de parole des élus, l'ensemble des personnes présentes a été invité à visiter les bâtiments rénovés. Ce moment a permis de découvrir concrètement les travaux réalisés à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.

La forte participation des habitants à cet événement témoigne de leur attachement à la démarche écologique et participative engagée par la municipalité.

L'équipe municipale remercie chaleureusement tous les participants à cette inauguration.



VIE COMMUNALE

PRÉVENTION ROUTIÈRE



Sécurité routière : un atelier pour que les seniors révisent le code de la route

Dans le cadre du contrat local de santé, un atelier de prévention routière pour seniors, animée par Monsieur Zunino de l'association Cap sécur a été organisé à Pralong le mardi 16 septembre. Ce sont 14 personnes (50% d'hommes, 50% de femmes) qui ont pu profiter de cet après-midi de sensibilisation. A cette occasion, Monsieur le sous-préfet a participé à une partie de l'atelier.

Le contenu des ateliers

L'atelier de trois heures (prolongé d'une heure supplémentaire pour permettre à tous les participants d'expérimenter le simulateur de conduite), s'est articulé autour d'une partie théorique de rappel de :

- La signification des formes et couleurs des panneaux du code de la route (par exemple 80% des participants ne savaient pas répondre à la forme du panneau stop, qui est le seul à être octogonal pour être reconnu même de dos),
- Des distances de freinage et d'arrêt d'un véhicule motorisé (en mètre par secondes pour un véhicule lancé à 50km/h, à 80km/h, à 110km/h et à 130 km/h, en faisant des comparaisons avec la dimension de la salle où se réalisait l'atelier),
- Des risques routiers (conduite par temps de pluie, sur la neige, lorsque d'autres conducteurs ne nous voient pas...),
- Des problèmes de vision liés à la tâche aveugle (test du manque de vision et nécessité de regarder deux fois de chaque côté avant de s'engager)

Puis chacun a pu expérimenter le simulateur de conduite qui permet de mesurer les temps de réaction avant freinage et la distance d'arrêt du véhicule pour les participants.

L'objectif de ces ateliers était de permettre aux seniors de prendre conscience de l'existence des risques routiers et de faire évoluer les comportements et mentalités, afin

de permettre à chacun d'adopter une attitude responsable et respectueuse des autres.

A l'issue des ateliers, tous les participants ont dit avoir appris des choses essentielles, utiles et être satisfaits de la formation reçue.

A la question « Selon vous, cette formation que vous êtes les premiers à expérimenter, devrait-elle être :

- Interdite (comme les panneaux ronds rouges) ?
 - Conseillée (comme les panneaux carrés bleus) ?
 - Obligatoire (comme les panneaux ronds bleus) ? »
- 100% des participants répondent « obligatoire ».**



SÉNIORS, GARDEZ LE VOLANT

PLUS DE 60 ANS,
PARLONS

**PRÉVENTION
ROUTIÈRE**

Places limitées
Inscription obligatoire

Experimentation sur simulateur de conduite

GRATUIT

📍 Sury-le-Comtal

Lundi 15 septembre - 14h

Inscription et atelier au centre social Christine Brossier

131 chemin de la Madone 42450 Sury-le-Comtal

📞 04 77 30 81 45

📍 Apinac

Mardi 16 septembre - 9h

Inscription Maison Thézou Atelier à la maison communale

345 route de Tiranges 42550 Apinac

📞 09 83 71 41 40

📍 Pralong

Mardi 16 septembre - 14h

Inscription en mairie Atelier Salle d'animation rurale

Route de Saint Roch 42600 Pralong

📞 04 77 97 17 45



Centre Social Sury-le-Comtal
CITÉ ATTHÈSE, SOLIDARITÉ, PARTAGE !



Mairie d'Apinac



Mairie de Pralong

9 | 2025

INCIVILITÉS

Nous disons : ça suffit, les dépôts sauvages !

Notre commune, comme tant d'autres, fait face à une recrudescence des dépôts sauvages. Il s'agit d'ouvrir les consciences à la réalité...

Cette année, Pralong a encore constaté des dépôts sauvages et en Avril, le summum, des individus ont « balancé » des cendres chaudes dans la nature... Heureusement à cette époque, la nature était encore verte, et la limitation des dégâts a été rapide.

Petit rappel à l'attention de ceux qui ont pour pratique de « se débarrasser »...

Les dépôts sauvages d'ordures et d'objets en tous genres, se divisent principalement en deux catégories : les dépôts contraires au règlement de collecte et les dépôts sauvages diffus dans la nature.

Concernant ces dépôts sauvages illégaux, le point noir de la commune est le point de recyclage (container verre et vêtements) en face du cimetière où régulièrement des objets divers et variés sont déposés au pied des containers alors que leur destination est la déchetterie. La déchetterie, n'est qu'à 10 km, est-ce si loin lorsqu'on est déjà arrivé jusque-là avec son véhicule ?

Nous rappelons aux contrevenants que la Mairie fait appel à la Gendarmerie de l'environnement, et que le code pénal prévoit des sanctions.

Merci à tous de porter une attention particulière à notre cadre de vie.



Incivilités



INCIVILITÉS
au cimetière

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Compte tenu de la conjoncture économique particulièrement préoccupante depuis quelques années et des risques de diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la municipalité de Pralong a toujours optimisé les moyens à mettre en œuvre pour tenter de réduire les dépenses plutôt que d'augmenter les impôts.

Dans ce contexte, la réduction de l'éclairage public est très vite apparue comme une nécessité environnementale et économique. Un premier recensement a permis de dénombrer 160 candélabres sur l'ensemble du territoire communal.

Après un travail de terrain, près de 37 candélabres installés dans des endroits apparu comme inappropriés ont été supprimés ainsi que deux armoires électriques. La suppression d'ampoules « ancienne génération » remplacées par des LED moins énergivores couplée avec l'extinction de l'éclairage la nuit et la mise en place d'un

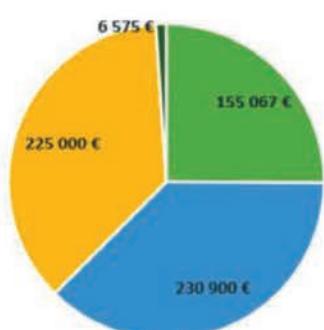
système d'éclairage innovant au centre bourg, d'un mât solaire à la Fouillouse, à Rangon, à la zone artisanale de Montoisel et dernièrement d'un équipement solaire autonome sur le chemin des écoliers a permis de réduire la puissance souscrite de 18,5kva à 12,4kva et de ramener la consommation électrique de 69800kwh à 9850kwh soit près de sept fois moins depuis l'année 2014.

La municipalité a également opté pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école avec l'aide du SIEL et indépendamment sur la mairie en autoconsommation avec transfert de l'excédent de production sur d'autres bâtiments communaux (salle d'animation rurale etc...) Les travaux d'isolation thermique et acoustique ont également apporté un confort nouveau apprécié au niveau du secrétariat de mairie.

Budget 2025

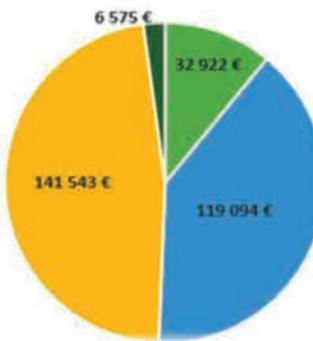
Dépenses de fonctionnement

Prévisionnelles



Dépenses de fonctionnement réalisées

au 15 novembre 2025



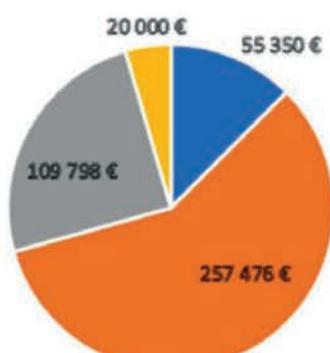
■ Autres charges de gestion courante

■ Charges à caractère général

■ Charges de personnel, frais assimilés

■ Dot. aux amortissements et provisions

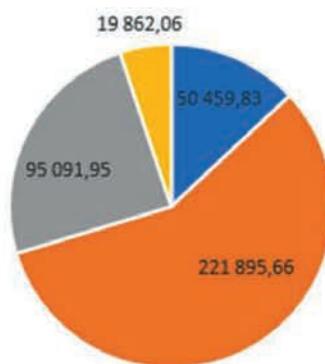
Recettes de fonctionnement
prévisionnelles



■ Prod. services, domaine, ventes diverses

■ Dotations et participations

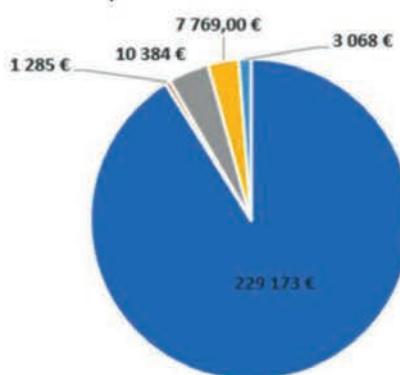
Recettes de fonctionnement
au 15 novembre 2025



■ Impôts et taxes

■ Autres produits de gestion courante

Dépenses d'Investissements



■ Bâtiments publics: Rénovation énergétique et renouvellement des alarmes

■ Mairie : remplacement ordinateurs cantine et mairie

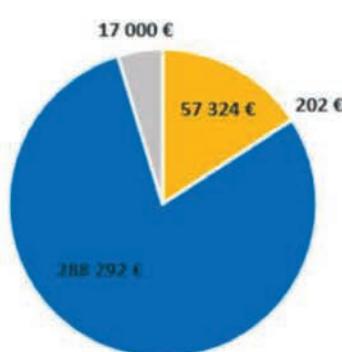
■ Ecole: remise en peinture, diverses rénovations et remplacement Tableau Intéractif

■ Salle des fêtes: réparation mur et gore

■ Voirie: changement Poteau à Incendie route des hérons

Recettes investissements

Au 15 novembre 2025



■ Fonds de compensation de la TVA

■ Taxe d'aménagement

■ Excédents de fonctionnement capitalisés

■ Subventions reçues

Quel avenir pour le Département ?

La question est aujourd’hui prégnante. Les dépenses sociales explosent et les recettes s’effondrent. Jamais le Département n’a connu une telle tension budgétaire. Cette situation inédite va-t-elle nous contraindre à nous recentrer exclusivement sur nos compétences obligatoires ?

Fervents défenseurs de la ruralité, nous prônons un aménagement équilibré du territoire qui est à nos yeux une nécessité absolue. Nous sommes convaincus que nos territoires ruraux ont un rôle de tout premier plan à jouer. C’est la raison de notre engagement !

Bien que le Département soit identifié comme le chef de file en matière d'aide sociale, nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que notre collectivité territoriale devienne un simple distributeur de prestations d'aides sociales.

L'exercice est de plus en plus périlleux, mais nous affirmons notre volonté de ne pas nous désinvestir totalement de l'aide apportée aux communes et aux associations. Nous avons conscience qu'un tel désengagement impactera fortement les projets des plus petites communes, alors que ce sont elles qui ont les gestions les plus rigoureuses, avec des investissements toujours mûrement réfléchis et des frais de fonctionnement maîtrisés.

Au niveau associatif, nous avons soutenu en 2025 l'Entente Sportive Champdieu-Marcilly, la Pétanque pralonaise, le sou des écoles du RPI et l'école de musique et danse AREMUZ.

Ces accompagnements nous permettent de tisser des liens forts avec les équipes municipales et toutes les personnes qui œuvrent au sein des associations, dont nous mesurons l’implication au service des habitants.

En cette fin de mandat, nous tenons à remercier l’ensemble des élus municipaux qui se sont pleinement investis au cours de ces six dernières années pour faire vivre et évoluer leur commune. Ils peuvent tous être fiers du travail accompli tant cette mandature - entre Covid, baisse des dotations et contexte inflationniste - est loin d'avoir été une sinécure.

Puisse cette nouvelle année apporter à chacune et chacun d’entre vous le meilleur.

Vos Conseillers
départementaux

Chantal Brosse
et Valéry Goutefarde



DÉCHETS

La réduction des déchets, un enjeu collectif...pour des dépenses maîtrisées

Nous sommes toujours plus engagés sur le territoire de Loire Forez dans la réduction de nos déchets et leur coût de traitement, avec des résultats probants : nous avons réduit de 20% la quantité de déchets enfouis depuis 2019, soit 40 kg en moins par an et par habitant, grâce aux efforts de tous.

Cette mobilisation nous a permis, cette année, de diminuer le taux de TEOM de 10%. Et dès le 1^{er} janvier 2026, un nouveau mode de calcul de la taxe est mis en place avec la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures

Ménagères Incitative), composée d'une part fixe - basée sur la valeur locative de votre logement - et d'une part variable - basée sur votre production de déchets non valorisables (poubelle grise). La poubelle jaune (tri) n'est pas comptabilisée.

Rien ne change vraiment dans vos habitudes !

Vous continuez à trier TOUS les emballages et papiers dans le bac jaune, non concerné par la taxe incitative. Et vous jetez le résiduel (destiné à l'enfouissement) dans votre nouveau bac gris désormais pucé, ou dans les points d'apport volontaires à l'aide d'une carte d'accès. Ces équipements, rattachés à votre logement, permettront de comptabiliser

votre production de déchets non valorisables en 2026, pour le calcul de votre part variable (payable en 2027).

Pour rappel, il est **interdit de déposer ses sacs de déchets au sol**, sous peine d'amendes. Le respect des dispositifs de collecte contribue à la qualité de notre environnement commun.

Pour toute question spécifique concernant la gestion de vos déchets, un numéro info déchets est à votre disposition du lundi au vendredi : **04 26 54 70 50** (prix d'un appel local).

Retrouvez plus d'informations sur la TEOMi à partir de janvier 2026 sur le site Internet www.loireforez.fr

Rappel du calendrier

À partir du 1^{er} janvier 2026 : Enregistrement des levées de bacs ou des dépôts en PAV :

2026 : Compilation des données par Loire Forez Agglo, et transmission à la Direction départementale des finances publiques pour calculer la part variable de la TEOMi

2027 : 1^{ère} année de paiement de la TEOMi, avec la taxe foncière.

Adopter les bons gestes pour réduire ses déchets

Notre territoire regorge de solutions et d'initiatives pour vous faciliter la tâche !

Pour les déchets de cuisine ou de jardin, il existe des alternatives très simples : le compostage et le broyage. En plus d'éviter d'encombrer vos poubelles et vos sacs, ces techniques vous permettent de produire de nouvelles ressources très utiles.

Avec le compostage, vous permettez à vos déchets alimentaires et organiques de se décomposer naturellement. A la clé, vous obtenez un engrais 100% naturel, que vous pourrez utiliser comme fertilisant pour vos plantes et votre jardin. Si vous avez un petit coin de jardin, vous pouvez installer un composteur individuel, à défaut, rejoindre un site de compostage partagé. En centre-ville*, dans les secteurs denses, les particuliers peuvent déposer leurs biodéchets dans l'une des bornes collectives à disposition depuis 2024.

Avec le broyage, vous réduisez vos végétaux en petits morceaux, pour alimenter votre composteur ou réaliser du paillage dans votre jardin. L'Agglo subventionne la location de broyeurs. Conditions détaillées sur internet.



Trier et donner une seconde vie : de nombreuses filières existent pour les objets du quotidien afin de favoriser au maximum le recyclage. Retrouver les points de collecte pour tous les objets et déchets sur <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>

Nouveau ! L'ouverture au 1^{er} décembre de la Ressourcerie du Forez à Montbrison. En apportant vos objets (dès le 3 novembre) dont vous ne vous servez plus, vous permettez à d'autres de les récupérer. Adresse : 17 Bd Carnot à Montbrison. Jours et horaires d'ouverture à retrouver sur www.loireforez.fr

Enfin, parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas ... quelques **astuces pour repenser nos pratiques de consommation** :

Acheter en vrac ou avec ses propres contenants pour limiter les emballages

Privilégier les produits réutilisables

Réparer pour allonger la durée de vie de ses objets

Limiter les achats d'objets neufs : seconde main, emprunt, don, échange...

Informations complètes sur www.loireforez.fr rubrique déchets.

Connaître les jours de collecte, localiser les bornes collectives

Pour connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif), accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de **localiser les déchèteries** (fixes ou mobiles) et **les points d'apport volontaire** (bidéchets, verre, tri sélectif ou ordures ménagères) à proximité de chez vous.

>> Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr rubrique « déchets » ou directement sur geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/
Contact : dechets@loireforez.fr •
Tél : 04 26 54 70 50 (prix d'un appel local).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

N'oubliez pas d'entretenir votre installation

L'assainissement non collectif est une solution efficace à une condition : l'installation doit être entretenue correctement afin d'éviter tout risque de corrosion, d'engorgement ou de pollution accidentelle.

Quelques conseils à respecter :

Planifier une **vidange tous les 3 à 4 ans** pour retirer les boues accumulées.

Réaliser une surveillance et un **nettoyage complet tous les 6 mois**.

Souscrire un contrat d'entretien, notamment pour les installations à filtres compacts et les microstations d'épuration.

Ne pas jeter d'objets non biodégradables (protections hygiéniques, lingettes, etc.), de corps liquides agressifs (produits chlorés, peintures, hydrocarbures, etc.) et de corps gras (huiles).

Ne jamais diriger les eaux pluviales ou les eaux de piscine vers la fosse.

Contact service SPANC Loire Forez : 04 26 54 70 90 • Guide d'entretien à consulter sur www.loireforez.fr

ECONOMIE

Le PAEN pour préserver les terres agricoles sur 12 communes

Avec le Département de la Loire, nous finalisons actuellement le plan de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des Côteaux du Forez. Il s'étend sur 12 communes de notre territoire (Boën-sur-Lignon, Leignieux, Trelins, Marcoux, Marcilly-le-Châtel, Pralong, Champdieu, Montbrison, Saint-Thomas-la-Garde, Saint-Georges-Hauteville, Saint-Romain-le-Puy et Boisset-Saint-Priest), et 11 552 hectares, dont 5 965 hectares déclarés à la PAC, pour figer la vocation agricole ou naturelle sur le long terme.

Un programme d'actions est mis en place pour améliorer les conditions d'exploitation, développer la relation avec la population, préserver les espaces naturels et les paysages et mobiliser les acteurs et maintenir la dynamique. Approuvé lors du conseil communautaire de Loire Forez agglomération du 14 octobre 2025, le PAEN fera l'objet d'une enquête publique par le Département de la Loire entre janvier et mars 2026. Il devrait être approuvé en juillet 2026.

ECONOMIE

Dispositifs d'aides aux TPE

Si vous êtes commerçant ou artisan, Loire Forez agglomération vous aide à créer, développer ou reprendre une activité.

Sous réserve de conformité du

projet et dans la limite des crédits alloués, vous pourrez bénéficier d'une aide de 10% du montant des dépenses, allant de 10 000 à 50 000 €. Elle pourra grimper jusqu'à 20% et 75 000 € si votre projet de création, développement ou reprise se situe dans une commune de moins de 2 000 habitants. Notez que si votre entreprise se situe en centre-ville ou centre-bourg, la Région AuRA apporte 20% d'aide en plus.

Seules les entreprises de proximité qui apportent un service à la population locale ou les métiers d'art peuvent y prétendre. Vous devez justifier d'une immatriculation auprès du RCS, disposer d'un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 M € HT et, pour les activités commerciales, avoir une surface accessible au public inférieure à 400m² et être installé en centre-ville ou centre-bourg. Les dépenses éligibles sont liées à l'achat de matériel professionnel, l'aménagement du local, la sécurité, l'accessibilité, la devanture, mais aussi la performance énergétique des équipements professionnels.

Retrouvez toutes les informations auprès de la Direction du développement économique de Loire Forez agglomération, la CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne, ou la CMA AURA.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Service dématérialisé pour le dépôt des autorisations d'urbanisme :

Dans le cadre du programme « Démat'ADS » de l'Etat, qui vise à simplifier et moderniser le service rendu à l'usager, un portail internet unique développé par Loire Forez agglomération permet le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, plus besoin de vous déplacer en mairie, vos demandes peuvent être transmises à la mairie sous format numérique.

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concerne l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Le portail internet permet à l'usager, une fois son espace personnel créé, de déposer son dossier (formulaire étape par étape, pièces justificatives), de suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

Ce guichet numérique, accessible à tous 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous permet de gagner du temps lors du dépôt de dossier.

Pour les usagers n'ayant pas d'accès à Internet, le dépôt des demandes sous format papier est toujours possible en mairie.

Le lien de connexion au Guichet Unique est le suivant : <https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

La SSA PATIAS : une solution innovante pour accéder à une alimentation de qualité, proche de chez soi

La SSA PATIAS est une initiative expérimentale lancée par Loire Forez sur 21 communes du Boënnais pour favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité, accessible à tous. Coconstruit avec des habitants, ce dispositif solidaire sera opérationnel dès janvier 2026

sous forme associative. Sans condition de revenus, les habitants du secteur boënnais peuvent adhérer via un formulaire en ligne et choisir une cotisation (de 10 à 100 €) donnant droit à une allocation mensuelle de 100 € à dépenser chez des producteurs et commerçants locaux. Une formule « bienfaiteur » à 120 € permet de soutenir les foyers modestes, avec possibilité de déduction fiscale. Les dons libres, particuliers ou entreprises, sont également encouragés et défiscalisables. Ce projet s'inscrit dans le plan alimentaire territorial de Loire Forez agglomération et vise à renforcer l'économie locale tout en garantissant une alimentation saine et équitable.

Plus d'infos : <https://www.loireforez.fr/actualite/securite-sociale-alimentaire/>

TOURISME

Col de la Loge : anticipiez vos sorties neige

La vente des forfaits annuels du col de la Loge est officiellement ouverte : préparez votre saison hivernale dès maintenant et découvrez les tarifs pour acheter ou recharger votre forfait en ligne.

Billetterie en ligne :

<https://www.station-coldelaloge.fr/decouvrir/infos-pratiques/tarifs/>

Au programme cet hiver, diverses activités à découvrir :

Ski de fond : 61km de pistes damées

Raquettes : 5 parcours de 4 à 15 km

Luge : 2 pistes

Chiens de traîneaux hiver : 3 boucles de 1 km, 2 km et 7 km

Ski joëring : entre ski et équitation

CULTURE

Le réseau Copernic : la culture et le jeu près de chez vous

Le réseau Copernic Loire Forez rassemble les 56 bibliothèques municipales, 3 médiathèques et 3 ludothèques communautaires pour offrir à tous les habitants un accès simple et gratuit à la lecture, à la culture et au jeu.

Des collections variées : romans, BD, mangas, albums jeunesse, documentaires, CD, DVD et même jeux vidéo (plus de 300 000 documents).

Le plaisir du jeu : grâce aux ludothèques et au Ludobus, chacun peut emprunter ou découvrir des jeux de société et jouets pour partager des moments conviviaux (plus de 8000 jeux).

Des animations toute l'année : expositions, ateliers créatifs, rencontres d'auteurs, spectacles et événements festifs rythment la vie des médiathèques.

Avec plusieurs lieux répartis sur le territoire, chacun peut trouver une médiathèque ou une ludothèque à proximité. Le site copernic.loireforez.fr permet de consulter le catalogue, réserver des documents et suivre l'agenda culturel.

Le réseau Copernic, c'est un service public de proximité qui invite à lire, jouer, apprendre et partager.

Restez informés de l'actualité du réseau Copernic en vous abonnant à la newsletter sur le site de loireforez.fr

Ecole publique de Pralong

Ecole

Horaires :

Scolaires :

lundi / mardi / jeudi / vendredi :
8h30/12h00 et 13h45/16h15

Garderie

7h30/8h20 : payante
12h-12h15 et 16h15/16h45 :
gratuites
16h45/18h : payante

Cantine :

12h/13h35 : Les menus sont
préparés par la société API.

Répartition des classes et personnel :

Cette année, 73 élèves sont accueillis à l'école de Pralong, répartis en trois classes :

- 13 élèves en CE1 et 7 élèves en CE2 avec Mme Vilvert (directrice)
 - 13 élèves en CE2 et 8 élèves en CM1 avec Mme Billaud
 - 4 élèves en CM1 et 19 en CM2 avec Mme Darnis
-
- Mme Derory et Mme LAURENDON (AESH) sont présentes à l'école (4 jours et 2 jours) pour aider des élèves en situation de handicap.
 - Mme Tronel, Mme Pernil gèrent la cantine, la garderie et le transport scolaire, ainsi que l'entretien des locaux.

Projets pédagogiques 2024 – 2025

L'année scolaire a été riche en projets.

*L'école étant labelisée « école en poésie » a poursuivi une seconde année le projet avec pour thème le bonheur. Les élèves ont eu la chance de rencontrer Romain Lubièvre illustrateur de talent, qui les a aidés à construire une fresque collective illustrant leur bonheur. Elle sera bientôt mise en place dans la cour de l'école. Ses vives couleurs vous attireront l'œil !

*L'année scolaire a aussi était un temps de travail sur le thème de la nature : un premier travail sur la réserve naturelle de Colleigne, étude de la faune et de la flore s'y trouvant. Le projet a abouti à une sortie sur les hauts de chaume avec une visite d'une jasserie et découverte d'une mare pédagogique sur place. Un second travail a été partagé sur le thème de l'eau : les enfants ont appris les cycles de l'eau, ils les ont mis en maquette.

Ensuite, ils sont allés faire une analyse de l'eau du Pralong : pêche de petites bêtes et classification de celles-ci ; analyse de l'eau. Ils ont découvert que l'eau du Pralong recueille de belles espèces !

***Le troisième axe fut celui d'initier les 3 classes à SAVOIR ROULER. A l'aide d'un co financement sou des écoles, CALF, les enfants ont participé avec entrain à 6 séances de vélo pour apprendre à mieux maîtriser l'engin. Ils ont ensuite, grâce à la présence de nombreux parents, agréés ou non, découvert un circuit sur la plaine, au départ de l'école. Une belle après-midi sportive.**

*Les enfants ont eu la surprise de recevoir une table de ping-pong pour Noël. Elle est installée dans la cour et utilisée en EPS ou en récréation.

*Nous avons également reçu un spectacle, Diana, à la salle des fêtes

de Pralong : ce spectacle était proposé dans le cadre de la saison du théâtre des Pénitents.

Tous ces projets ne peuvent se faire sans le financement de l'Association du sou des écoles « Chaprapaul » que nous remercions.

*La liaison école collège a bien évidemment eu lieu : après avoir partagé un travail commun autour d'un projet « livre élu » sur le mystère, les élèves des classes de Ce2 / Cm1 ; Cm1 / Cm2 et une classe de 6ème, se sont rencontrés au collège de Boën. Cette matinée a permis un échange entre les élèves afin de présenter leur travail de l'année et de visiter l'établissement. Cette expérience entre les enfants d'un même cycle est toujours très enrichissante. Les écoliers ont également pu vivre un repas au self du collège ainsi qu'un après-midi d'immersion.



Ecole publique de Pralong

*Pour conclure, il est un projet que l'on renouvelle chaque année pour notre plaisir et celui des enfants : nos traditionnels temps offerts à la bibliothèque. Les élèves profitent soit d'une écoute d'histoires, de petite musique, soit d'une découverte des mises en scène et décorations orchestrées par Chantal et Lucette. C'est un vrai temps d'échange riche de motivation pour tous !

Ces temps de bibliothèque sont répétés environ deux fois par période. Merci !

Un grand merci au sou des écoles qui finance ces projets, à la mairie qui les valide et nous épingle lors de besoins matériels. Merci aussi aux parents qui savent se rendre disponibles lors de nos besoins pour un encadrement supplémentaire.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

DEPUIS SEPTEMBRE 2025

les réservations pour la cantine doivent être effectuées le jeudi avant 9h00 pour la semaine suivante.
Jusqu'ici, il était possible de réserver la veille, mais notre prestataire de restauration nous oblige à connaître le nombre exact d'enfants une semaine à l'avance pour son organisation en interne.

Nous savons que ce changement bouleverse un peu les habitudes et peut sembler contraignant au départ. Cependant, il faut savoir que la commune ne peut pas changer de prestataire comme elle le souhaite : ces services sont attribués à travers des marchés publics, avec des règles précises.

LA CANTINE

CUISE PAR NOS CHEFS

PRODUITS DE SAISON

PRODUIT LOCAL

Notre prestataire a été choisi pour la qualité de ses repas (circuit court, produits locaux, produits bio, traçabilité jusqu'au producteur) avec le respect des normes sanitaires ainsi que la fiabilité du service.
Seuls les délais de réservation ont évolué.

Merci à toutes les familles pour leur compréhension et leur adaptation à cette nouvelle organisation.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS CONTINUONS À FAIRE VIVRE UN SERVICE DE RESTAURATION DE QUALITÉ.

A savoir que la plupart des communes de taille similaire à la nôtre fonctionnent déjà ainsi depuis plusieurs années.
Ce système permet notamment de limiter le gaspillage alimentaire et d'assurer une meilleure gestion des approvisionnements



Ecole publique de Pralong



Découverte du vélo



Présentation album Romain Lubière



Nettoyons la nature



Pêche

QUE NOUS RÉSERVE 2025-2026 ?

*Les projets de l'année ont débuté dès la première semaine avec une rentrée en musique, et surtout un magnifique spectacle des Ogres de Barback et leur célèbre Pitt'ocha. Leurs chansons vont nous accompagner cette année.

*La poursuite du travail autour du label « école en poésie » avec la venue d'un nouvel auteur illustrateur, inconnu à ce jour. Ce projet est financé par l'éducation nationale, le centre social de Montbrison, et le sou des écoles.

*Les trois classes sont inscrites sur le Projet Livre élu de la circonscription qui a pour thème la correspondance...

*L'école poursuit son travail sur le climat scolaire : l'aménagement des espaces communs et l'engagement à respecter les règles est une vigilance quotidienne. La participation à la journée Non Au Harcèlement est aussi un axe privilégié.

*La liaison école collège aura également lieu autour d'un corpus commun de livres « Livre élu » sur lesquels travailleront les élèves.

*Le projet « ExpLoireacteur », en partenariat avec l'OCCE est reconduit : le fleuve Loire est étudié dans les 3 classes. Le projet se termine sur les bords de Loire avec une belle randonnée et des jeux sportifs autour du thème LOIRE.

*Projet Eco pousse : L'objectif de ce projet est de sensibiliser les élèves à la transition écologique, d'apprendre les éco-gestes. Il y aura trois interventions dans chaque classe. Ce projet est financé par Loire Agglomération. Un travail sur la biodiversité sera aussi proposé par ce partenaire.

Quelques autres projets restent en attente de validation, les élèves n'auront pas le temps de s'ennuyer sur cette année scolaire !

*En attendant, les élèves de Pralong, leurs enseignantes et le personnel de l'école vous souhaitent une excellente année 2026 !
Prenez soin de vous et de vos proches.*

WOODPICOEUR



Une créatrice passionnée s'installe à Pralong : personnalisation et artisanat au cœur de son atelier



Après avoir lancé son activité en 2023 à Saint Romain Le Puy, **Dominique Boute**, créatrice passionnée et fondatrice de **Woodpicoeur**, poursuit son développement et s'est installée en Avril 2025 au **850 route de Saint-Bonnet à Pralong**.

Ce nouveau lieu réunit un **espace de travail** et une **boutique** où chacun peut venir découvrir ses réalisations et imaginer son projet personnalisé.

Spécialisée dans la **gravure au laser**, Dominique travaille une grande variété de matériaux : **bois, verre, liège, ardoise, métal...** Chaque pièce est réalisée avec soin, selon les envies et besoins de ses clients, qu'il s'agisse d'un cadeau, d'un objet décoratif ou d'une création sur mesure pour un événement. Elle est aussi sollicitée par les entreprises (cadeaux clients, planches et ardoises pour des restaurants, enseigne magasin...), collectivités (cadeaux personnalisés...) et associations (trophées, médailles...).

Entre savoir-faire artisanal et technologies modernes, Dominique met un point d'honneur à donner vie à des pièces uniques, reflets de votre personnalité.

Vous pouvez rencontrer régulièrement Dominique sur le marché de Montbrison les samedis matins, ainsi que sur les marchés artisanaux et marchés de Noël des communes environnantes.

L'atelier WoodPICoeur est aussi Point Relais UPS !

Vous pouvez faire livrer ou retourner vos colis directement à l'atelier, en toute simplicité. Un service déjà très apprécié par les Pralonais et habitants des communes alentour.



🛍 Infos pratiques

📍 **Woodpicoeur – Atelier & Boutique**

850 route de Saint-Bonnet, 42600 Pralong

📞 **06 23 99 91 20**

🌐 woodpicoeur.fr

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Mardi à vendredi : 9h – 12h30 / 14h – 19h

Samedi : 9h – 12h30

Vie des entreprises



Le saviez – vous ?

Depuis quelques années, vous pouvez acheter du miel à Pralong.

Cette année je vous propose différents types de miel : Miel de Printemps, Miel d'été, Miel de Montagne, Miel de Sapin, Miel de Bruyère.

Pour faire un cadeau original et délicieux pensez à nos paniers de 3 pots de Miel de 250g ou 500g.

Vous retrouvez tous nos produits au 1216 Route de Menacey

*En vous souhaitant
une merveilleuse année 2026.*

Ludovic ARNAUD



On peut dire que l'année 2025 a été une belle réussite, malgré les aléas dans la vie d'entreprise ; un accident de travail, et quelque changement de personnel....

Depuis décembre 2024, Nathan, 17 ans, notre « apprenti » menuisier a rejoint l'équipe.

Suite à son accident, notre « menuisier » Audrey n'a pas encore repris ses fonctions. Durant son absence, nous avions fait appel à un renfort temporaire en CDD.

Depuis octobre 2025 une nouvelle recrue s'est jointe à

nous, Hugo, notre nouvel « aide menuisier » de 18 ans. Dorénavant, nous formons une équipe de 3 personnes, mêlant expérience et jeunesse pour intervenir sur chaque chantier. Un équilibre parfait entre savoir-faire, dynamisme et la passion du métier.

Avec Valérie, qui s'occupe de la gestion administrative, l'entreprise compte désormais 5 personnes au total : une organisation qui fonctionne plutôt bien...

Nous espérons poursuivre sur cette lancée, avec 4 mois de travail d'avance, ce qui représente un délai tout à fait correct pour notre clientèle.

Nous continuons d'exercer notre activité dans toute la Loire(42), parfois dans le Rhône (69), le Puy de Dôme (63) et même la Haute Loire (43) Principalement grâce au bouche-à-oreille et aux relations de confiance établies avec nos clients, dont certains nous sont fidèles depuis plus de 14 ans..



Basé sur 17 années d'expérience bancaire, j'ai décidé de créer mon entreprise en 2025 dans l'accompagnement des dirigeants des PME de notre département.
Ces dernières sont le moteur de notre économie locale, et je souhaite apporter un service de proximité à leurs gérants pour valoriser, développer, et faire fructifier leurs travaux au quotidien.

SEP

Mes missions proposées :

- Suivis réguliers de la rentabilité
- Suivis, anticipation et optimisation de la trésorerie
- Gestion de la relation bancaire
- Accompagnement pour le développement, plan d'investissements
- Accompagnement à la préparation de la transmission

	<p>Antoine VERNET Mobile : 06 17 11 45 46 E-mail : antoine.vernet@av-conseils.com</p>
--	---

NETTOYAGE, ENTRETIEN ET DÉSINFECTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Nos services pour tous les secteurs d'activités : Industrie, habitat collectif, santé, collectivités, administration, banque, finance, assurance, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, associations, hôtellerie, restaurant, marchés publics.

NOS SERVICES

Nettoyage bureaux et locaux professionnels	Désinfection et décontamination	Entretien des locaux commerciaux
Entretien de salles blanches	Nettoyage industriel	Vitrerie

OÙ NOUS TROUVER ?

À MONTBRISON :
ZA de Montoisel - Creux du Pendu
42 600 PRALONG
Mail : montbrison@naoki-proprete.fr

À SAINT-ÉTIENNE :
42 Boulevard Antonio Vivaldi
42 000 SAINT-ÉTIENNE
Mail : montbrison@naoki-proprete.fr

À ANDRÉZIEUX-BOUTHEON :
214 Avenue Benoit Fourneyron
42 160 Andrézieux-Bouthéon
Mail : andrezieux@naoki-proprete.fr

AGENCE DE MONTBRISON | 07 87 30 79 64 | NAOKI-PROPRETE.FR



Cette année, nous célébrons les 40 ans de notre société, l'occasion de réunir en octobre dernier collaboratrices et collaborateurs, clients et fournisseurs pour partager un agréable moment convivial et festif.

Crée en 1985 par Mrs Blanchet, Blanc, Forestier et Griot, puis reprise par M. Coll jusqu'en 2006, Plastibaie intègre le Groupe LORILLARD en 2009, et se déploie depuis en commerce local BtoB*, BtoC** et produit des menuiseries PVC pour alimenter les chantiers décrochés par le Groupe LORILLARD.

Aujourd'hui, Plastibaie réalise un chiffre d'affaires d'environ 7 M€, avec un effectif de 35 collaboratrices et collaborateurs, des clients régionaux et des fournisseurs nationaux. La production atteint 110 fenêtres PVC par jour.

L'année 2025, durant laquelle nous avons participé à de beaux chantiers pour le Groupe LORILLARD, est synonyme également d'investissements pour produire mieux et plus :

- Une centrale d'aspiration pour améliorer les conditions de travail des opérateurs et assurer un meilleur recyclage des chutes de production :

- Une nouvelle ligne de production « soudage / ébavurage », prévue en janvier prochain.

D'autre part nous élargissons nos gammes de produits à destination du particulier en proposant dorénavant des pergolas, portails et carports, avec des fournisseurs exclusivement nationaux.

Une entreprise comme la nôtre, ancrée dans le territoire, doit également porter un engagement sociétal et nous sommes ravis de soutenir des initiatives locales, tels que le tournois de Pâques du BCM, le Foreztival ou la Marche du Téléthon à Pralong, et aussi les causes nationales comme Octobre Rose ou le Don du Sang.

2026 s'annonce dans la lignée de 2025, avec toujours à cœur de servir au mieux nos clients. Toute l'équipe de PLASTIBAIE vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2026.

Légende :

BtoB* business to business = commerce d'entreprise à entreprise

BtoC** business to customer = commerce d'entreprise au client particulier

G.F.I. FOURNITURES INDUSTRIELLES

Z.A. Les Daguet
449, Route de la Menuiserie
42 600 PRALONG - France

☎ : +33 (0) 4.77.97.14.73
📠 : +33 (0) 4.77.97.12.21
✉ : gfi.42@wanadoo.fr
🌐 : www.gfi42.fr

David GUILLOT
Gérant

L'entreprise ***Au fil des saisons*** vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 !

Nous remercions tous ceux qui nous font confiance depuis 2010 et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Bertrand Maillard 06 60 99 21 42

Ludovic Arnaud 06 73 21 10 15

Chapuy Paysages

L'entreprise CHAPUY Paysages termine sa deuxième année d'activité.

2025 a été une année avec un carnet de commandes bien rempli.

Le bouche à oreille a bien fonctionné et m'a permis de me développer.

En ce début d'année, l'entreprise s'est agrandie avec l'embauche de Lucas.

Passionné par mon métier, je réalise chaque projet d'embellissement des espaces verts en restant toujours à l'écoute de mes clients. Attentif à leurs besoins et soucieux de leur satisfaction, je propose des solutions adaptées à leurs extérieurs ainsi qu'à leur budget.

Je voudrai remercier les pralonaises et les pralonais de m'avoir fait confiance.

Je souhaite à toutes et à tous mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.



Emilien CHAPUY

Paysagiste et créateur extérieur



06 33 15 16 80

chapuypaysages@orange.fr

354 Route de Saint-Bonnet
42 600 PRALONG

Crédit d'impôt



Gracielle PERET a créé l'entreprise « Grâce à Elle », entreprise de coaching et de formation en image et communication pour particuliers et professionnels basée sur Loire Forez.

Son objectif est d'améliorer l'image de la personne en général dans une démarche de développement personnel et de bien-être.

« L'apparence parle de nous, bien plus que nos paroles. C'est un des grands vecteurs de communication dans notre vie professionnelle et personnelle.

Lorsque vous communiquez, on retient de vous :

- 55% l'apparence
- 38% l'expression
- 7% le message

Pour atteindre une harmonie entre être et paraître, il existe le conseil en image. »

Il peut aider et répondre à plusieurs besoins :

- Développer un mieux-être, confiance en soi, estime de soi, affirmation de soi

(séparation, maladie, Burn out, changement de vie difficulté avec son image...)

- Faire face à des problématiques de positionnement professionnel, promotion, recherche d'emploi, reconversion, entrée en formation, création d'entreprise...

Pour les particuliers :

Coachings individuels : différents forfaits possibles

Nouveauté : forfait future mariée (choix couleur, forme et style de la robe)

Nouveauté : coaching maquillage quotidien (apprendre à se maquiller en toute simplicité)

Pour les professionnels : nouveau : financement OPCO - QUALIOPI

Formation collective en entreprise

Coaching individuel pour les chefs d'entreprise, les micro entrepreneurs, les salariés

Conférence

Pour les demandeurs d'emploi :

Formation collective Loire Sud, Loire Forez et Forez est (appels d'offre)

Domaines de préférence :

- Langage corporel
- Estime de soi
- Confiance en soi
- Image des soi
- Gestion du stress
- Burn out
- Posture et communication professionnelle

Le bilan d'image est gratuit et sans engagement ! (Distanciel ou présentiel)

RDV en ligne possibles sur calendly : calendly.com/graceaelle

Vous pouvez me joindre au 06.22.28.65.33.

ou par mail : contact@graceaelle.fr

Facebook : Grâce à Elle

Instagram : graceaelle-

LinkedIn : GRACIENNE PERET pour les professionnels.

Cartes cadeaux possibles (Noël, anniversaires...)

Le cabinet est au 31 Rue de la Mairie à Champdieu.



CABINET D'OSTÉOPATHIE



Cher(e)s Pralonais(e)

Voici maintenant 3 ans et demi que le cabinet est ouvert,

et il fonctionne avec toujours autant de succès et grâce à vous.

Nous sommes maintenant deux depuis septembre 2024, et c'est bien nécessaire au vue de la demande.

Au niveau de l'activité, l'année 2026 est prometteuse, car des formations en vue de périnatalité, grossesse et suivi de l'enfant, sont au programme, ainsi que la prise en charge dentaire et de la mâchoire, pour performer dans ces domaines et mieux vous prendre en charge.

Nous restons disponibles par téléphone :

06 49 95 81 99 / 06 60 22 88 37 ou sur Doctolib.

Nous vous souhaitons une belle année 2026, remplie de beaux moments et de joie.

Bien à vous

Louise et Manon



Voilà désormais 11 ans que le « Taxi de Pralong » a vu le jour dans notre commune.

Ainsi que je vous l'avais expliqué lors du dernier bulletin municipal, l'année 2025 était une année charnière pour l'entreprise qui, comme tous les 5 ans, devait faire sa demande auprès de la municipalité pour le renouvellement de l'autorisation de stationnement sur Pralong. Celle-ci a répondu favorablement et je saisiss cette occasion pour la remercier.

Me voilà reparti pour cinq ans.

Cette année encore, le « taxi de Pralong » a investi dans un nouveau véhicule plus spacieux et confortable que le précédent. C'est une information que vous avez l'habitude de lire au fil des bulletins municipaux. Mais dorénavant, ce changement reviendra de plus en plus souvent puisque depuis 2023, le « Taxi de Pralong » est doté de deux véhicules faisant chacun 100000 km par an !

Nous effectuons évidemment des transports classiques que nous nommons dans notre jargon « taxi payant ». Comme tous les « taxis de campagne », cela ne représente pas la majorité de notre chiffre d'affaires.

D'autre part, notre conventionnement avec l'assurance maladie nous permet de vous accompagner vers vos différents lieux de soins dans la mesure où vous possédez une « Prescription Médicale de Transport » que beaucoup d'entre nous appellent « bon de transport ». C'est, de loin, le plus gros de notre activité.

Enfin, notre capacité de transport de colis urgents nous permet de continuer de proposer ce service.

Par contre, comme nous vous l'avions précisé lors des bulletins précédents, les transports vers ou en

provenance des boîtes de nuit ne font plus partie de nos services.

Nous nous permettons un petit aparté car, comme vous avez peut-être pu l'entendre, les taxis conventionnés avec la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) vivent des moments compliqués. La prochaine convention, qui devra être signée le 31 octobre 2025 pour une durée de 5 ans, nous demande de travailler à des tarifs à la limite de la rentabilité (et avec des conditions de transport bien loin de la bienveillance avec laquelle nous vous avons toujours accompagnés au quotidien depuis toutes ces années!).

Nous sommes les premiers désolés des changements inévitables qui vont découler de ces nouvelles règles de transport qui nous sont imposées. Mais nous nous retrouvons dans le dilemme suivant : si nous ne signons pas, pas de conventionnement ; et si nous n'avons pas de conventionnement, l'entreprise s'arrête !

Le travail sera toujours là, nous espérons juste pouvoir continuer à en vivre mais malheureusement rien n'est moins sûr à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes.

Malgré tout, nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée depuis toutes ces années. Nous réitérons très sincèrement nos remerciements à l'équipe du conseil municipal pour son soutien.

Le « Taxi de Pralong » vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année ainsi que le meilleur pour cette année 2026... en espérant pouvoir toujours être là l'année prochaine pour vous réitérer nos voeux pour 2027.

**Damien Dutriévoz pour le « Taxi de Pralong »
07 52 03 25 47 • taxidepralong@hotmail.com**





S.A.R.L Chambon Maisse
Créateur d'agencement

Cette année encore, de nombreux changements ont eu lieu dans notre entreprise.

Nous avons d'abord accompagné le départ à la retraite d'un ouvrier, puis celui de Jean-Philippe Maisse, cofondateur de l'entreprise il y a 41 ans avec Alain Chambon.

En parallèle, nous avons accueilli de nouvelles recrues, dont un apprenti.

Pour répondre à la demande, plusieurs projets seront mis en place cette année. Nous poursuivons également la formation de l'équipe afin de poursuivre notre développement et de répondre au mieux à notre activité professionnelle, que ce soit pour l'agencement de magasins ou pour les projets de particuliers (cuisines et autres aménagements).

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

F. Brunel

Z.A de Montoisel - 42600 PRALONG - Tél. 04 77 97 17 99 - Fax 04 77 97 00 99
Mail : jeanphilippe.maisse@wanadoo.fr - <https://www.chambon-maisse.com>

S.A.S ECO CLEANER CUVE



**Nettoyage Dégazage
Neutralisation
Découpage de Cuves à Fioul**

55 impasse des Cypress 42600 Pralong

**06.72.07.99.31
06.07.80.49.36**

eco-clean42@hotmail.com
www.ecocleanercuve.fr

Meunier Marnat Menuiserie

vous souhaite une bonne année 2026 !



Ancien hôpital de Boën



Mairie et École de Pralong



Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Association de Pétanque Pralonaise

L'Association de Pétanque Pralonaise : plus qu'un sport, un lieu de rassemblement !

La pétanque est bien vivante à Pralong. Chaque vendredi soir l'Association de Pétanque Pralonaise (l'APP) réunit ses adhérents au nombre de 51 (dont 25 licenciés engagés en compétition) dans une ambiance de convivialité, de détente et d'amitié.

Créé en 2019, le club s'est développé grâce à l'engagement de tous, permettant d'apprendre et de progresser tout en s'amusant.

Le club a bien évolué depuis ses débuts, notamment grâce à divers projets menés depuis plusieurs années (électricité, éclairage...).

Du côté des travaux, les efforts se sont concentrés sur le deuxième local. La grande nouveauté, attendue avec impatience, l'arrivée des sanitaires ! C'est une véritable révolution pour notre confort et notre accueil. De plus, l'aspect du local a été métamorphosé par un habillage extérieur (bardage). Début 2026, de nouveaux petits travaux seront lancés afin d'embellir notre terrain et le rendre plus fonctionnel.

L'année 2025 a été marquée par la réussite de plusieurs événements organisés sur Pralong.

- ➡ 08/05 : organisation du second tour de la coupe de France des clubs.

- ➡ 11/07 : rencontre amicale avec le club de Marcoux.

- ➡ 13/07 : concours de pétanque de l'APP avec 96 doublettes.

- ➡ 27/09 : concours de pétanque de la fête patronale coorganisé avec le comité des fêtes, 100 doublettes.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis la tenue, l'organisation et la réussite de ces

differentes manifestations.

Autre fait marquant cette année, plusieurs licenciés du club de Pralong se sont déplacés pour le plus grand concours international de pétanque au monde : la Marseillaise.

L'année s'est clôturée avec l'AG le 7 novembre, et un stage avec Philippe SUCHAUD le 29 novembre.

Notre objectif sportif principal est de progresser et d'obtenir de meilleurs résultats pour les licenciés lors de compétitions officielles.



L'APP est ouverte à tous pour la pratique de la pétanque en compétition ou en loisir. Si vous êtes intéressés par le partage et la détente entre amis, vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau directement sur place, ou nous joindre sur notre page Facebook L'APP, ou par mail à l'adresse suivante : associationpetanquepralonaise@outlook.com

Le bureau de l'APP Andréia, Julien, Maud, Didier, Antoine et Elisabeth, vous donne rendez-vous dès le printemps 2026 pour partager de nouveaux bons moments.

**Bonne et heureuse
année 2026 à tous.**



Bibliothèque

L'année 2025 se termine avec un bilan très satisfaisant : le nombre d'adhérents augmente chaque année et ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de lecteurs qui passent régulièrement les portes de la bibliothèque : 2952 prêts de livres ont été réalisés à ce jour.

L'année 2024 s'est terminée avec la fête du jeu de société, en collaboration avec Loire Forez Agglomération, le réseau Copernic et l'ensemble des associations de Pralong ; cela a été un énorme succès et le spectacle de marionnettes qui a clôturé cette journée a été très apprécié par petits et grands.

Nous avons de nouveau participé en septembre à la fête patronale en tenant le stand de jeux surdimensionnés gracieusement prêtés par Robert Brunelin.

Notre collaboration avec l'école se poursuit régulièrement : environ 2 ou 3 fois par trimestre Lucette et Chantal content des histoires aux enfants qui en profitent en fin de séance pour emprunter des livres à lire en classe. La dernière séance du mois de juin a eu lieu en plein air, sous le gros pin derrière l'église et a été un moment très agréable.

Nous remercions la municipalité de nous avoir fourni des petits bancs : de ce fait les enfants sont beaucoup plus réceptifs et attentifs.

Le 10 octobre dans le cadre de la semaine bleue, nous avons proposé une animation en deux temps : une rétrospective sur l'évolution du courrier à travers les siècles, suivie d'une relecture des fables de la Fontaine revisitées pour notre époque. Pour l'occasion les bénévoles avaient mis en scène « le corbeau et le renard » version 2025. La soirée s'est terminée par un apéritif convivial offert par la municipalité.

Grâce à la subvention de Loire Forez Agglomération notre fond s'est enrichi de 42 nouveautés et 3 abonnements sont disponibles : « Avantages », « Milles histoires » et « Tout comprendre ».

Nous avons aussi régulièrement des dons de livres de particuliers que nous remercions vivement.

Pour rappel : l'adhésion à la bibliothèque est gratuite, ainsi que le prêt de livres. Cette carte est valable dans tout le réseau Copernic.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque restent inchangés : le jeudi de 17 h 30 à 19 heures et le vendredi de 16 h à 17 h 30.

Pendant les vacances scolaires : une seule ouverture le jeudi de 17 h à 19 heures.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2026 et de très belles lectures.

« Lire c'est rêver les yeux ouverts et c'est vivre mille vies en une seule »
Kerry Reichs



L'équipe
des bénévoles :
André, Corinne,
Chantal, Evelyne,
Hélène, Laura, Lucette,
Madeleine, Pascale.

Les classards

Les classards perpétuent la tradition avec enthousiasme

Comme chaque année, les festivités ont débuté le week-end du 1^{er} mai avec la tournée traditionnelle du muguet, moment convivial et attendu de tous. L'esprit de fête s'est prolongé en septembre lors de la fête du village, où les classards ont une nouvelle fois répondu présents avec leurs délicieuses brioches.



Toujours aussi motivés, ils préparent désormais une nouvelle activité, qui sera suivie d'un bal ouvert à tous. Une belle occasion de partager un moment chaleureux et de renforcer les liens entre générations. Grâce à leur dynamisme et leur bonne humeur, les classards continuent de faire vivre une tradition chère au cœur du village.

Club des Aînés

En 2025, avant la pause du mois d'août, le Club a accueilli une nouvelle adhérente : Renata.

La journée des jeux en Novembre a été une réussite, bon nombre d'adhérents du Club des Aînés y ont participé.

Le 14 Janvier, nous sommes allés au cinéma, à Montbrison voir le film « Vingt Dieux ».

Au Printemps, Jeannot Vernet, a raconté aux enfants, sa vie d'autrefois à Pralong, moment éducatif fort intéressant pour les élèves de la classe de Madame Darnis.

Le 24 Juin, par une belle journée ensoleillée, nous avons partagé un bon repas forézien à l'Auberge des Granges à Chalmazel.

Après la pause du mois d'Août, les activités ont repris le 4 Septembre, toujours très conviviales : belote,

jeux, lecture, discussions,...

Le 16 septembre, un groupe d'une dizaine de personnes du Club, a participé à un atelier de prévention routière pour les séniors à la salle d'animation.

L'année 2025 se terminera par un repas.

Si vous aimez les cartes, les moments sympas au Club, venez nous rejoindre, salle du pressoir les jeudis après midi à partir de 14 heures (tous les 15 jours).

Belle et heureuse année 2026 avec une bonne santé

Le bureau



ACCA de Pralong

La Société de Chasse de Pralong s'engage pour la nature

Le samedi 15 mars 2025, la Société de Chasse de Pralong a participé activement à l'opération citoyenne « **J'aime la Loire propre** », une initiative annuelle qui mobilise les habitants de tout le département autour d'un objectif commun : la préservation de notre environnement.

Sous une météo capricieuse et dans une ambiance conviviale, **une trentaine de volontaires**, membres de la société de chasse, riverains et sympathisants, se sont réunis pour nettoyer les abords des chemins, bois et cours d'eau de la commune. Grâce à leur mobilisation, **plus de 10 m³ de déchets** ont été ramassés dans la nature environnante : plastiques, ferrailles, pneus, bidons, et autres déchets abandonnés, triés et évacués. Une triste récolte, mais une belle preuve d'engagement collectif.



Cette opération, au-delà de son impact écologique immédiat, témoigne de l'implication de la société de chasse dans la vie locale et dans la protection du cadre naturel qui nous entoure. Cette journée, a aussi été un moment de **convivialité, de partage et de sensibilisation**. Elle montre que chacun peut agir à son niveau pour la planète et pour la beauté de notre commune.

Nous remercions chaleureusement tous les participants et la municipalité pour leur engagement et leur bonne humeur.

À l'approche des fêtes, nous souhaitons à tous les habitants de Pralong de **très belles fêtes de fin d'année**, placées sous le signe du partage, de la convivialité et de la sérénité.

Que cette période vous apporte joie, repos et moments heureux en famille ou entre amis. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour une nouvelle saison, toujours dans le respect de notre passion et de notre environnement.

Association Festivités Loisirs Pralonais . . .

2025 se termine et pour 2026, nous vous souhaitons une bonne et belle année. Nous serons heureux de votre participation aux activités proposées au village.

Comme chaque année, votre comité des fêtes œuvre pour proposer des manifestations afin de créer du lien dans notre village.

En 2025, nous avons effectué :

- ↗ Dimanche 4 mai : la fête des fleurs et produits du terroir malgré un temps mitigé.
- ↗ Le jeudi de l'Ascension : le vide grenier a eu un bon succès, petit bémol sur le fait que de plus en plus d'exposants partent en fin de matinée.
- ↗ Samedi 27 septembre, la fête patronale :
 - > Dès le matin, venue de voitures, motos et mobylettes anciennes.
 - > Lâcher de pigeons voyageurs par les enfants
 - > Fin de matinée : Apéritif offert par la municipalité.
 - > Barbecue avec des godiveaux et merguez d'un producteur local proposé à partir de midi et durant tout l'après midi.
 - > Concours de pétanque organisé par L'A.P.P.
 - > Soirée avec repas du Carré des Lys pour le plat



Si nous envisagions d'autres activités, vous serez informés sur Illiwap et dans les panneaux d'affichage des différents quartiers.

chaud animé par Mireille et à 22 heures le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité.

Une belle journée et soirée dans une ambiance familiale.

Un seul bémol : les verres et les pichets cassés et éparpillés aux alentours de la salle des fêtes.

↗ Samedi 8 novembre : concert avec trois groupes dont nous vous parlerons l'an prochain car lors de la rédaction de cet article, cette manifestation n'a pas encore eu lieu.

L'A.F.L.P. remercie toutes les personnes présentes lors des manifestations et toutes celles qui nous aident.

Si des personnes veulent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus et nous vous convions à l'assemblée Générale courant janvier. La date vous sera diffusée sur Illiwap ainsi que toutes nos manifestations.

Pour l'année 2026 :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

le 23 janvier à 19h30

FÊTE DES FLEURS :

le dimanche 3 mai

VIDE GRENIER : le jeudi de l'ascension, le 14 mai

FÊTE PATRONALE :

le samedi 26 septembre

MARCHÉ DE NOËL :

le 21 novembre



Marché de Noël

Le marché de Noël a une nouvelle fois rencontré un franc succès, attirant tout au long de la journée un public nombreux et enthousiaste.

Dès l'ouverture, une ambiance chaleureuse et festive s'est installée : illuminations scintillantes, décos soigneusement réalisées et offertes par nos bénévoles, parfums gourmands de vin chaud et de douceurs hivernales... Tout était réuni pour plonger visiteurs et exposants dans la magie de Noël.

Les 55 artisans, créateurs et producteurs locaux ont été particulièrement mis à l'honneur !

Leurs étals variés ; de la bijouterie artisanale aux spécialités culinaires ont séduit petits et grands. Plusieurs exposants ont d'ailleurs indiqué avoir presque tout vendu, témoin de l'engouement réel pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits.

La venue du Père Noël a rythmé la journée et créé de précieux moments de partage, pour le plus grand bonheur des familles. Nous sommes très heureux de cette édition marquée par une fréquentation exceptionnelle et par les retours enthousiastes des visiteurs comme des exposants, qui donnent déjà rendez-vous pour un marché encore plus féérique l'an prochain, date à retenir : le samedi 21 novembre 2026 !!!

Si cet événement a été une si belle réussite, nous le devons avant tout à l'engagement sans faille de nos bénévoles, toutes générations confondues, qu'ils résident encore à Pralong ou qu'ils n'y vivent plus mais restent attachés à la commune.

Présents dès les premières installations et jusqu'au dernier rangement, ils ont assuré l'accueil du public, accompagné les exposants, animé la journée et veillé au bon déroulement de chaque instant. Leur disponibilité, leur énergie et leur bonne humeur ont été essentielles pour créer l'ambiance conviviale qui a marqué cette édition.

Artisans et visiteurs ont d'ailleurs souligné la qualité de l'organisation et l'esprit bienveillant qui ont régné tout au long du marché.

Un immense merci à toutes et à tous !



YOGA



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons regagné la salle d'animation le mardi 10/09/2025 pour notre cours hebdomadaire de yoga de 18 h 30 à 20 heures.

Virginie nous a fait recommencer tout en "douceur". Sachant que les postures parfois après deux mois de vacances ne sont pas toujours simples. Mais nous nous sentons tellement détendus après que c'est très agréable.

Nous avons fini la saison 2024/2025 par un repas partagé qui est apprécié de toutes et tous.

Nous sommes 20 inscrits. Le tarif est de 150 euros pour l'année payable en 3 fois.

Toujours possible de venir essayer.

Bonne et heureuse année de la part des yogistes



Gymnastique volontaire

Le mercredi 10/09/2025 nous nous sommes retrouvés 29 personnes pour recommencer une année de gym avec Fabien. Nous faisons du cardio, de la coordination et des étirements en fin de cours. Le prof nous encourage tous avec des "allez PRALONG" ce qui nous motive. Nous sommes tous enchantés par les cours de Fabien même si parfois nous transpirons beaucoup.

Le tarif est de 80 euros pour l'année.

Nous avons fini la saison 2024/2025 par un délicieux et copieux repas préparé par Catherine.

Si vous voulez vous pouvez nous rejoindre.

**L'association gym vous souhaite
une excellente année 2026**

MJ Bréat



Association Saint Vincent

L'année 2025 a commencé sur les chapeaux de roues car c'est notre association qui organisait la Saint Vincent tournante au mois de février. Après la messe, à Pralong, suivie de la traditionnelle plantation de céps de vignes devant l'église, nous avons pris la direction de Saint Romain le Puy pour participer au repas dansant. Celui-ci regroupait les associations Saint Vincent des communes de Champdieu, Saint Thomas la garde, Saint Marcellin, Ecotay, Saint Georges Hauteville, Lézigneux et bien sûr Pralong.

Nous avons également proposé en septembre une sortie qui nous a permis de visiter la cité du chocolat de Valrhona pendant laquelle nous avons pu percer le secret des étapes de fabrication du chocolat, de la plantation à la chocolaterie. Nous sommes ensuite

passés aux travaux pratiques avec une dégustation autour des grands crus de Valrhona. L'après-midi, nous avons ensuite visité le vignoble de l'Hermitage au dessus de Tain, nous avons découvert son histoire tout en profitant d'une magnifique vue sur la vallée du Rhône.

La composition de notre bureau a un peu évolué, en effet, Gilbert Monier après de nombreuses années de bons et loyaux services a passé le relais à Jacqueline Bréat qui est maintenant notre nouvelle trésorière. La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 22 mars 2026 et nous sommes en train de regarder si nous pouvons proposer une pièce de théâtre le samedi 21 mars au soir.

Je rappelle que notre association est ouverte à tous et nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux membres qui partagent avec nous amitié et convivialité dans la bonne humeur.

Eric Michard
Président de l'union des vignerons
Saint Vincent de Pralong



La Boule Des Ecrevisses

Quelques nouvelles de notre association qui n'a pas connu de faits notables cette année mais qui poursuit tranquillement son train-train pour le bien-être de sa vingtaine d'adhérents.

Nos activités consacrées à des parties de boule Lyonnaise disputées assez régulièrement les samedis après-midi suivant la météo, et à une manifestation rassemblant l'ensemble des sociétaires en été, suivie d'un repas pris en commun.

Malgré un temps incertain ce jour là, s'est déroulé le 19 juillet notre traditionnel concours entre sociétaires dit « Challenge des Disparus » et qui a vu cette année « triompher » la quadrette composée de Jean-Noël DUBREUIL, Marc JUBAN, Mario LOMBARDO et de Pierre Paul POPIER.

Le 19 septembre dernier, une douzaine d'adhérents se sont également affrontés par triplette pour terminer la saison dans la convivialité.

Comme prévu à l'assemblée générale, les travaux envisagés de réfection du cabanon extérieur sont réalisés et doivent se terminer par la peinture des boiseries, nous serons alors prêts à affronter les intempéries !

Les activités futures seront proposées à notre assemblée générale de février.

Merci à tous les sociétaires bénévoles ou non, c'est ainsi qu'une association peut espérer poursuivre ses activités.

Le Président et son bureau



Comité d'entraide aux aînés de Pralong

Alors que l'année 2025 touche à sa fin, c'est avec gratitude que nous vous adressons ces quelques mots.

La commune de Pralong compte actuellement 117 habitants âgés de plus de 70 ans.

Nos aînés ont été reçus à nouveau à la salle des fêtes pour le goûter annuel, et le partage des souvenirs, des chants et de petites histoires rigolotes le samedi 6 décembre 2025 à 14h30.

A la fin de cet après-midi convivial, nos aînés sont repartis chacun avec leur traditionnel colis.

Le Comité a aussi organisé le samedi 16 février 2025 une vente de plats chauds à emporter préparés par le traiteur CHAZAL qui a été une réussite !

Le samedi 24 Mai 2025, nous avons reconduit le Bal Folk !

Le Comité d'Entraide aux Aînés, remercie infiniment la municipalité pour la subvention de 2700 € qui a permis l'achat des colis de fin d'année de nos aînés !

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ces différentes manifestations.

En cette période des fêtes, nous vous souhaitons de profiter pleinement de moments chaleureux et apaisants auprès de vos proches !

TRÈS BELLE FIN D'ANNÉE
À TOUTES ET À TOUS,
ET QUE L'AN 2026
VOUS APPORTE SANTÉ,
BONHEUR ET RÉUSSITE!

L'ÉQUIPE DU COMITÉ D'ENTRAIDE AUX AÎNÉS

Catherine BRICAUD, La Présidente



Dates à retenir pour 2026

→ Le Dimanche 14 février 2026 : Organisation d'une vente de plats chauds

→ Le samedi 5 décembre 2026 : Le goûter de convivialité de nos aînés et distribution de colis à 14h30 à la salle des fêtes



Paroisse Sainte-Claire Sainte-Thérèse en Forez

Paroisse Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez :
28 communes, 31 clochers, un seul cœur !



VIVRE ENSEMBLE POUR DÉCOUVRIR JÉSUS, but de notre communauté paroissiale ! Au travers de temps de rencontres, de marches, de jeux, de prières, **ENSEMBLE DANS LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA VIE** par les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades), mais aussi l'accompagnement des familles en deuil, la visite des malades ou des plus fragiles, les funérailles. **ENSEMBLE POUR GRANDIR DANS LA FOI**, tout au long de notre vie : éveil à la Foi, jusqu'à 7 ans ; catéchèse : enfants du CE2 au CM2 ; aumônerie pour les plus grands ; temps de prières*, de partage d'évangile* ; temps conviviaux (repas partagés), petits groupes de chrétiens qui se réunissent*.

Cette année, nous avons la joie d'accueillir Laetitia Dias, en tant que nouvelle coordinatrice paroissiale. Nous accueillons aussi don Camille Rey, prêtre et don Louis-Marie Thiebault, diacre qui viennent apporter leur soutien à don Martin Panhard, curé de la paroisse, aidé déjà par don François de Villeneuve et don Grégoire Lantheaume, vicaires, tous membres de la communauté St-Martin.

LE PATRONAGE SAINT-JOSEPH accueille les enfants et les jeunes de 6 ans à 17 ans, baptisés ou non.

Guidé par la devise « **Ici on joue, ici on prie** », le patronage est ouvert les mercredis 7h45-18h ; les mardis et jeudis 16h30-18h et une partie des vacances scolaires.

Pour tout renseignement :

patronage@sainteclairesaintetherese.fr

Pour être au plus près de chacun, la paroisse est organisée en 5 secteurs (voir carte ci-contre). Don Grégoire aura le souci de notre secteur composé de Chalain-d'Uzore, Champdieu, Pralong, Saint-Paul-d'Uzore dont la référente laïque est Aurélie Homeyer, habitante de Pralong.

Une messe est célébrée chaque dimanche dans chaque secteur :

les samedis soir à Champdieu (18h30)** et sur un autre



clocher par roulement et chaque deuxième samedi du mois à Savigneux (18h30) pour les personnes malentendantes.

les dimanches au monastère Sainte-Claire (8h), à Saint-Romain-le-Puy (9h), à Soleymieux, Lépineux et Notre-Dame de Montbrison (10h30).

** Début mars, en raison du Trail des Ecoliers, la messe sera déplacée à Pralong.

Vous pouvez retrouver une grande partie des propositions faites et les contacts utiles sur notre brochure paroissiale 2025/2026 à disposition à l'église ou à l'accueil de notre Maison Paroissiale.

L'accueil paroissial est assuré du lundi au samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h à la Maison St-Joseph (41, rue du Faubourg de la Croix à Montbrison).

Tél : 04 77 96 12 90

Courriel : coordinatrice@sainteclairesaintetherese.fr

Les horaires de messes sont affichés à l'église (avec les contacts utiles), dans les « **Échos** » mensuels ainsi que sur le site <https://messes.info>, sur le blog paroissial <https://steclairestethereseenforez.fr/> ou sur l'application au ÔClocher sur laquelle vous retrouvez toute l'actualité de la paroisse.

*L'équipe communication,
paroisse Ste-Claire-Ste Thérèse-en-Forez*



Dates 2026 à retenir

Le 9 janvier

Vœux de l'équipe municipale
à partir de 19h

Le 23 janvier

Assemblée Générale de l'AFLP

Le 31 janvier

Bal des classards

Le 1^{er} février

Marche du Sou des Ecoles du RPI
Chaprapaul, à la salle des fêtes
de Chalain d'Uzore.

Le 14 février

Organisation d'une vente de plats
chauds par le Comité d'entraide aux
Aînés

Le 21 mars

Pièce de Théâtre Saint Vincent

Le 22 mars

Assemblée générale de la Saint Vincent

Le 29 mars

Loto Sou des Ecoles du RPI Chaprapaul,
à salle des fêtes de Pralong, ouverture
des portes 12h, début des parties 14h

Le 3 mai

Fête des fleurs par l'AFLP

Le 8 mai

Cérémonie au monument aux morts
en présence des anciens combattants

Le 14 mai

Vide grenier de l'AFLP

Le 13 juillet

Concours de pétanque de l'APP

Le 26 septembre

Fête patronale par l'AFLP
et concours de pétanque
organisé par l'APP

Le 11 novembre

Cérémonie au monument aux morts
en présence des anciens combattants

Novembre

Marche du Téléthon

Le 21 novembre

Marché de Noël

Le 5 décembre

Goûter de convivialité de nos aînés
et distribution de colis à 14h30
à la salle des fêtes

Si vous désirez davantage d'informations sur la commune de Pralong,
n'hésitez pas à consulter le site de la commune à l'adresse suivante : contact@mairiepralong.eu



